

Procès-Verbal
Réunion du CSEe IFAC
Du 21/03/2022

Présidence :

Martial DUTAILLY, Directeur Général
Didier SINTES, Directeur des Ressources Humaines
Caroline GRUET, Responsable Ressources Humaines

Élu.es titulaires présent.es :

BENAMAR Abdelmajid	SUD	1er Collège	IFAC Bussy-Saint-Georges
BOICHIN Yann	CGT	1er Collège	IFAC Etb Sartrouville
CHACHA Amira	CFDT	1er Collège	IFAC Etb Sartrouville
DUGELAY Valentin	ICLD	2ème Collège	IFAC Bourgogne
EL KADI Mounia	CFDT	2ème Collège	IFAC Etb Paca
FAKHRI Mohamed	CFDT	1er Collège	IFAC Etb Sartrouville
GUELFOUT Amandine	SUD	2ème Collège	IFAC Bussy-Saint-Georges
KLABI Yanisse	CGT	1er Collège	IFAC Aulnay
LANDAU Sylvain	CFDT	3ème Collège	IFAC Etb Sartrouville
LESAGE Anthony	CGT	1er Collège	IFAC Etb Sartrouville
LORET Christine	CFDT	1er Collège	IFAC Etb Sartrouville
MADEIRA CAIADO Nathalie	CGT	1er Collège	IFAC Etb Sartrouville
MARTELLI Sylvie	CFDT	3ème Collège	IFAC DSP Marseille
MEUNIER Sandrine	CFDT	2ème Collège	IFAC Etb Sartrouville
MILOUDI Yacine	CFDT	2ème Collège	IFAC Etb Nord
SAMASSA N Gnouma	CGT	2ème Collège	IFAC Aulnay
TABTI Nassim	CGT	2ème Collège	IFAC Aulnay

Élu.es suppléant.es remplaçant.es présent.es :

ALVES Helena	SUD	1er Collège	IFAC Bussy-Saint-Georges
CARITE Aurélien	CGT	1er Collège	IFAC Etb Grand Ouest
FERTAS Djamel	CFDT	2ème Collège	IFAC Etb Sartrouville
LOPES Edina	SUD	1er Collège	IFAC Bussy-Saint-Georges
OUIS Nour-Eddine	SUD	1er Collège	IFAC Bussy-Saint-Georges
PIETRZAK Natacha	CFDT	1er Collège	IFAC Etb Nord
VINCENT Louis	CFDT	1er Collège	IFAC Etb Sartrouville

Délégués syndicaux de UES

- Nathalie MADEIRA, USPAOC-CGT
- Mohamed FAKHRI, SNAPAC-CFDT
- Laurent BARTOS, SYNAFOR-CFDT

Délégués syndicaux IFAC

- Maurice ZETOUN, SUD Solidaire
- Thierry YORO, SUD Solidaire

CSE ifac
ORDRE DU JOUR DU 1^{er} octobre 2021

La réunion débute à 10h20

Didier SINTES, Directeur des Ressources Humaines, après avoir félicité les membres de l'instance fraîchement élus, présente l'ordre du jour et l'organisation de cette première réunion.

Il précise que les élu.es suppléant.es ont été exceptionnellement convié.es à assister à cette première réunion plénière à laquelle ne participent normalement, que les élu.es titulaires (ou suppléant.es remplaçant.es).

La journée est organisée en deux temps principaux :

- Le premier vise à présenter, à toutes et tous, l'Ifac, l'instance et le fonctionnement du CSEe IFAC.
- Le second, permet aux élu.es titulaires (et suppléant.es remplaçant.es) d'échanger sur les thématiques portant sur le quitus de la mandature précédente, la mise en place de représentants de proximité et la désignation des membres du bureau et des commissions.

Point 1 – Introduction Martial DUTAILLY

Martial DUTAILLY, Directeur Général, souhaite la bienvenue à tous les représentants qui se sont déplacés et remercie Thibault CHERONNET pour son accueil dans l'amphithéâtre du Centre Paris Anim' Mado ROBIN.

Après un « tour de table » permettant à chacun.e de se présenter, Martial DUTAILLY, brosse le portrait de l'association au travers de ses métiers, de ses caractéristiques, de ses implantations géographiques, de ses projets associatifs et pédagogiques qui prennent pleinement sens au regard d'une actualité à la fois prometteuse et chahutée. Il dépeint ensuite sa vision des relations sociales et de l'importance qu'elle revêt au sein ses structures, pour ses personnels, ses projets et ses perspectives. Il précise que les échanges et débats se sont toujours inscrits dans la recherche de l'intérêt supérieur commun et que toute discussion, même si les opinions divergent, contribue au développement et à la pérennisation des actions et des activités de l'Ifac dans le temps.

Structurée à l'image de l'UES, la représentation sociale de l'IFAC s'appuie sur plusieurs CSE d'établissement « chapeautés » par un CSE Central. Forte d'une soixantaine d'élu.es et de représentants syndicaux, elle compte plusieurs commissions dont les prérogatives couvrent les thématiques de la santé, de la prévention, du logement, de la formation, de la GPEC, du handicap, de l'égalité professionnelle F/H, de la situation économique et des activités sociales et culturelles.

Martial DUTAILLY conclut en réaffirmant son attachement à un dialogue social de qualité porté par des représentants à l'image des personnels, des implantations et de la représentation pluri syndicale de l'Ifac.

Point 2 – Présentation de l'instance

Didier SINTES, présente les résultats des élections et en commente la répartition des élu.es

- par collège,
- par organisation syndicale et représentants « sans étiquette »,
- par rapport aux effectifs des Délégations Régionales.

Il constate que les représentations, sont cohérentes (% d'élu.es / % des populations couvertes) mais attire l'attention sur la sous-représentation des territoires Centre Est, Ouest, Sud-Ouest et Normandie. La désignation de représentants de proximité pourrait remédier à cette sous-représentation. Il précise que ce point fait partie de l'ordre du jour de la seconde partie de la réunion.

Il détaille ensuite le rôle et les attributions de CSE, sa composition, ses différents intervenants, ses commissions et détaille les prérogatives de chacun.

Point 3 – Fonctionnement du CSEe IFAC

Didier SINTES poursuit avec une description du fonctionnement de l'instance : les modalités pratiques, les règles de suppléance, les membres du bureau, les subventions, les formations, le crédit d'heures et les expertises. L'ensemble des représentants ont reçu des mémos portant sur ses thématiques.

Un premier focus est consacré au Référent Harcèlement et Agissements Sexistes notamment sur ses prérogatives.

La première partie de la réunion prend fin sur le second focus dédié au site du CSE dont Anthony LESAGE présente les modalités d'accès et liste le contenu des thématiques et informations que les personnels peuvent y trouver. Celui-ci encourage les élu.es à le consulter et à lui faire part de toutes suggestions relatives à la prise en main et à l'ergonomie du site.

Pour clore la matinée, Martial DUTAILLY informe le CSEe Ifac de sa décision de verser une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat sur les paies de Mars 2022. Au regard de l'actualité et de la hausse des prix qui impactent les personnels, ceux-ci, percevront une prime de 100 € pondérée en fonction de l'ETP et de la présence effectif du collaborateur en 2021 (En PJ, Note de Précision Prime Inflation).

Après une pause déjeuner, la réunion reprend à 14h00.

Pour cette partie de la réunion, seul.es les élu.es titulaires ou leurs remplaçant.es participent. Les autres suppléant.es y assistent mais ne prennent pas partie aux débats, consultations, votes, etc...

Point 4 – Quitus

Mohamed FAKHRI secrétaire du bureau de l'ancienne mandature, présente les comptes du CSE sortant et précise qu'ils sont en attente de certification avant d'être officiellement arrêtés. Il précise que les CSEe IFAC et IFAC 92 reversent les subventions des ASC au CSE Central dont la formalisation est traduite par des conventions de rétrocession.

Compte subvention des ASC

Le compte recueillant la subvention des ASC présente un solde de 35 364,09 € issus des précédents CE. Aucun versement de l'employeur n'a mouvementé ce compte puisque la subvention des ASC est reversée au CSE central.

Compte subvention de fonctionnement

Le compte recueillant la subvention de fonctionnement présente un solde de 203 229,75 €. Ce compte est alimenté par les soldes des précédents CE et par les versements mensuels de l'Ifac.

Sylvain LANDAU présente à son tour les comptes portants sur les activités sociales et culturelles.

Il précise que la commission des ASC rend compte au CSE Central puisque les CSEe IFAC et IFAC 92 reversent les subventions des ASC au CSE Central. Cette décision s'inscrit dans la volonté de faire bénéficier à tous les personnels du même niveau de prestation. Il rappelle que les subventions sont calculées en % des masses

salariales. Précédemment, sans cette disposition, chaque CE bénéficiait d'une dotation proportionnée à son effectif impliquant une forte disparité dans l'offre de prestations proposées.

Si la commission des ASC rend compte au CSE Central qui porte la responsabilité de la validation de ses actions, les CSE d'établissement sont régulièrement informés des choix formulés et validés.

Sylvain LANDAU précise que l'évolution récente des masses salariales a eu une incidence favorable sur les subventions ASC. Les actions décidées et réalisées sont conformes au budget présenté lors des précédents CSE de la mandature sortante.

Les prestations principales sont :

- ANCV : Chèques vacances été
- Tir Groupé : Chèques cadeau Noel
- Hello CSE : Plateforme qui propose un panel de réduction sur tout type de prestation dont le financement est assuré par une cotisation marginale contractualisée jusqu'au 31/10/2022.
- ASC : Prestations événements (naissance, mariage, décès, etc....)
- BAFA : Prise en charge à hauteur de 30%

Sylvain LANDAU attire l'attention sur le recours peu utilisé de l'allocation de 10 € proposé par le prestataire Hello CSE. Il préconise le renouvellement d'une communication à canaux pluriels à destination des personnels.

Compte de résultat 2021	
Dotation ifac	377 578,26 €
Dotation ifac 92	24 348,95 €
Remboursement ANCV	2 659,50 €
Remboursement Hello CSE	908,00 €
Reprise résultat N-1	3 032,98 €
TOTAL	408 527,68 €
Chèques Vacances	186 960,00 €
Chèque cadeau Noël	193 970,00 €
Hello CSE	10 213,79 €
Chèques événement	2 746,15 €
Aide Bafa	399,00 €
Remb Annul. C. FRESCHARD	199,94 €
Aide exsept. - DRIEU Elsa	800,00 €
TOTAL	395 288,88 €
RÉSULTAT	13 238,80 €

Compte de résultat 2021	
Dotation par CSE	5 600,00 €
Dotation par CSE 92	100,00 €
Reprise résultat N-1	441,62 €
TOTAL	6 141,62 €
Frais bancaires	1 367,37 €
Frais ANCV	3 885,60 €
Frais affranchissement	82,90 €
Assurance	332,31 €
Divers	
TOTAL	5 668,18 €
RÉSULTAT	473,44 €

Quitus

Après délibération portant sur l'approbation des comptes de la mandature sortante, le président demande aux élu.es de se prononcer : « *les élu.es donnent ils(elles) Quitus des comptes de la précédente mandature ?* ».

Elu.e. présent.es : 24
 Absentions : 5
 Vote contre : 0

❖ *L'assemblée adopte à la majorité le quitus de l'assemblée sortante.*

Point 5 – Représentants de proximité

Didier SINTES rappelle les dispositions portant sur les représentants de proximité de l'accord de mise en place des CSE qui précise :

« Dès lors que la représentation sociale titulaire élue ne permettrait pas de couvrir l'ensemble des territoires du périmètre et afin de garantir une proximité optimale avec le terrain, chaque CSE d'établissement aura la possibilité de mettre en place des représentants de proximité.

Au regard du résultats des élections et du constat présenté plus tôt, l'assemblée s'accorde sur la nécessité de désigner 6 représentants de proximité :

- 1 pour la DR Normandie sur Le Havre
- 2 pour la DR Centre-Est sur Chalon & Grenoble
- 2 pour la DR Ouest en Vendée et en Loire Atlantique
- 1 pour la DR Sud-Ouest sur Agen

Didier SINTES précise que les représentants de proximité disposeront d'un crédit de 5 heures de délégation par mois pour accomplir les missions qui leur sont allouées.

La procédure mise en place est la suivante :

- 1) Un appel à candidature sera diffusé sur les territoires concernés
- 2) Les candidatures seront transmises à Mohamed FAKHRI accompagnée de quelques mots des expliquant les raisons de l'engagement des volontaires
- 3) Les candidatures seront présentées à l'assemblée de la prochaine réunion de mai 2022
- 4) Les élu.es désigneront les représentants de proximité

Point 6 – Désignations

Didier SINTES expose à l'assemblée les désignations qui doivent être effectuées pour constituer le bureau et les commissions du CSE et l'informe qu'il décline l'utilisation de son droit de vote pour celle portant sur les membres du bureau. Il précise souhaiter laisser l'entière légitimité à l'assemblée dans le choix des membres de son bureau (Secrétaire, Secrétaire Adjoint.e, Trésorier.e, et Trésorier.e Adjoint.e). Il précise que pour ces postes, seul.es les élu.es titulaires peuvent faire acte de candidature.

Désignation des membres du bureau

Désignation du Secrétaire

Les candidats sont :	Mohamed FAKHRI et Anthony LESAGE
Le nombre de votant :	24
Le nombre de voix recueillies par Mohamed FAKHRI	12
Le nombre de voix recueillies par Anthony LESAGE	12

Mohamed FAKHRI est désigné Secrétaire au bénéfice de l'âge¹

Désignation de la Secrétaire Ajointe

Les candidats sont :	Emilie CLOSIER et Sandrine MEUNIER
Le nombre de votant :	24
Le nombre de voix recueillies par Emilie CLOSIER	12
Le nombre de voix recueillies par Sandrine MEUNIER	12

Sandrine MEUNIER est désignée Secrétaire Adjointe au bénéfice de l'âge

¹ Lorsque plusieurs candidats recueillent un nombre égal de voix, c'est le candidat le plus âgé qui est élu.

Désignation du Trésorier.e

Les candidats sont :	Abdelmajid BENAMAR et Mounia EL KADI
Le nombre de votant :	24
Le nombre de voix recueillies par Abdelmajid BENAMAR	12
Le nombre de voix recueillies par Mounia EL KADI	12

Abdelmajid BENAMAR est désigné Trésorier au bénéfice de l'âge

Désignation du Trésorier.e Adjoint.e

Les candidats sont :	Nathalie MADEIRA et Mounia EL KADI
Le nombre de votant :	24
Le nombre de voix recueillies par Nathalie MADEIRA	12
Le nombre de voix recueillies par Mounia EL KADI	12

Nathalie MADEIRA est désignée Trésorière Adjointe au bénéfice de l'âge

Désignation des membres de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail

Didier SINTES précise que la CSSCT :

- Est composée de 6 membres dont 1 cadre et de 2 remplaçant.es.
- Est composée d'élus.es titulaires et/ou élus.es suppléant.es
- Se réunit 4 fois par an et que le temps passé en réunion est assimilé à du temps de travail effectif jusqu'à 30h par an.

2 élus.es titulaires (dont 1 cadre) et 4 élus.es suppléant.es se présentent pour être désigné.es membre de la CSSCT :

GUelfout Amandine, MARTELLI Sylvie,	CARITE Aurélien, CHAILLET Sabrina,	DENIS Caroline, OUIs Nour-Eddine.
--	---------------------------------------	--------------------------------------

2 élus.es titulaires se présentent pour être désigné.es membre remplaçant.e de la CSSCT :

PROST Gaëlle,	SAMASSA N Gnouma.
---------------	-------------------

Le nombre de votant :	24
Le nombre de voix recueillies par GUelfout Amandine	24
Le nombre de voix recueillies par MARTELLI Sylvie	24
Le nombre de voix recueillies par CARITE Aurélien	24
Le nombre de voix recueillies par CHAILLET Sabrina	24
Le nombre de voix recueillies par DENIS Caroline	24
Le nombre de voix recueillies par OUIs Nour-Eddine	24
Le nombre de voix recueillies par PROST Gaëlle	24
Le nombre de voix recueillies par SAMASSA N Gnouma	24

Les membres de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail désignés à l'unanimité sont :
GUelfout Amandine *CHAILLET Sabrina* *PROST Gaëlle (Remplaçante)*
MARTELLI Sylvie (Cadre) *DENIS Caroline* *SAMASSA N Gnouma*
CARITE Aurélien *OUIs Nour-Eddine* *(Remplaçant)*

Désignation des membres de la Commission Economique

Didier SINTES précise que la Commission Economique :

- Est composée de 5 membres dont 1 cadre
- Est composée d'élus titulaires et/ou élus suppléants
- Se réunit 2 fois par an et que le temps passé en réunion est assimilé à du temps de travail effectif jusqu'à 30h par an.

2 élus titulaires (dont 1 cadre) et 3 élus suppléants se présentent pour être désignés membre de la Commission Economique :

DUGELAY Valentin, TABTI Nassim,	BOOS Audrey, PRECHEUR Gladys,	VINCENT Louis.
------------------------------------	----------------------------------	----------------

Le nombre de votant :	24
Le nombre de voix recueillies par DUGELAY Valentin	24
Le nombre de voix recueillies par TABTI Nassim	24
Le nombre de voix recueillies par BOOS Audrey	24
Le nombre de voix recueillies par PRECHEUR Gladys	24
Le nombre de voix recueillies par VINCENT Louis	24

Les membres de la Commission Economique désignés à l'unanimité sont :

DUGELAY Valentin (Cadre)	BOOS Audrey	VINCENT Louis
TABTI Nassim	PRECHEUR Gladys	

Désignation des membres du CSE Central

Didier SINTES précise que le CSE Central est composé de 20 élus titulaires du CSE IFAC et de 4 élus titulaires du CSE IFAC 92. Les 24 postes sont répartis en deux : 12 élus titulaires au CSE Central et 12 élus suppléants au CSE Central.

Les 10 élus titulaires du CSE IFAC se portant candidat.es pour le poste de titulaire au CSE Central sont :

BENAMAR Abdelmajid	KLABI Yannis	MEUNIER Sandrine
BOICHIN Yann	LANDAU Sylvain	MILOUDI Yacine
CLOSIER Emilie	LESAGE Anthony	
DUGELAY Valentin	LORET Christine	

Les 10 élus titulaires du CSE IFAC se portant candidat.es pour le poste de suppléant.e au CSE Central sont :

BURIDANT Yves	KHADRE ELBAS Loic	SAMASSA N Gnouma
CHACHA Amira	MADEIRA CAIADO Nathalie	TABTI Nassim
EL KADI Mounia	MARTELLI Sylvie	
GUELFOUT Amandine	PROST Gaelle	

Le nombre de votant :	24
Le nombre de voix recueillies par BENAMAR Abdelmajid	24
Le nombre de voix recueillies par BOICHIN Yann	24
Le nombre de voix recueillies par CLOSIER Emilie	24
Le nombre de voix recueillies par DUGELAY Valentin	24
Le nombre de voix recueillies par KLABI Yannis	24
Le nombre de voix recueillies par LANDAU Sylvain	24
Le nombre de voix recueillies par LESAGE Anthony	24
Le nombre de voix recueillies par LORET Christine	24

Le nombre de voix recueillies par MEUNIER Sandrine	24
Le nombre de voix recueillies par MILOUDI Yacine	24
Le nombre de voix recueillies par BURIDANT Yves	24
Le nombre de voix recueillies par CHACHA Amira	24
Le nombre de voix recueillies par EL KADI Mounia	24
Le nombre de voix recueillies par GUELFOUT Amandine	24
Le nombre de voix recueillies par KHADRE ELBAS Loic	24
Le nombre de voix recueillies par MADEIRA CAIADO Nathalie	24
Le nombre de voix recueillies par MARTELLI Sylvie	24
Le nombre de voix recueillies par PROST Gaëlle	24
Le nombre de voix recueillies par SAMASSA N Gnouma	24
Le nombre de voix recueillies par TABTI Nassim	24

Les élu.es désigné.es à l'unanimité membre du CSE Central sont :

BENAMAR Abdelmajid - Titulaire	BURIDANT Yves - Suppléant
BOICHIN Yann - Titulaire	CHACHA Amira - Suppléante
CLOSIER Emilie - Titulaire	EL KADI Mounia - Suppléante
DUGELAY Valentin - Titulaire	GUELFOUT Amandine - Suppléante
KLABI Yanisse - Titulaire	KHADRE ELBAS Loic - Suppléant
LANDAU Sylvain - Titulaire	MADEIRA CAIADO Nathalie - Suppléante
LESAGE Anthony - Titulaire	MARTELLI Sylvie - Suppléante
LORET Christine - Titulaire	PROST Gaëlle - Suppléante
MEUNIER Sandrine - Titulaire	SAMASSA N Gnouma - Suppléant
MILOUDI Yacine - Titulaire	TABTI Nassim - Suppléant

Désignation des Référents Harcèlement et Agissements Sexistes

Didier SINTES précise que, bien que la réglementation évoque la désignation d'un seul Référent, la précédente mandature en avait désigné deux : une femme et un homme. Titulaire ou Suppléant peuvent postuler. L'assemblée émet le souhait de désigner deux référents également.

Yanisse KALBI, élu titulaire, et Sabrina CHAILLET, élue suppléante, présentent leur candidature.

Le nombre de votant :	24
Le nombre de voix recueillies par Yanisse KALBI	24
Le nombre de voix recueillies par Sabrina CHAILLET	24

**Les Sabrina CHAILLET et Yanisse KALBI sont désignés à l'unanimité
 Référents Harcèlement et Agissements Sexiste du CSEe IFAC**

Didier SINTES précise qu'il n'y a pas d'heures de délégation attribuées aux Référents Harcèlement et Agissements Sexistes. Il est toutefois possible d'en attribuer avec le principe de mutualisation des heures entre élu.es.

Désignation des Représentants au Conseil d'Administration

Didier SINTES informe que 2 élu.es peuvent assister aux réunions du Conseil d'Administration. Les candidat.es peuvent être titulaires ou suppléant.es. Le temps passé en réunion est assimilé à du temps de travail effectif.

Emilie CLOSIER et Mohamed FAKHRI, élu.es titulaires présentent leur candidature.

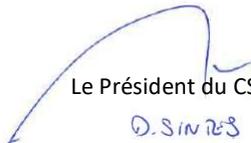
Le nombre de votant :	24
Le nombre de voix recueillies par Emilie CLOSIER	24
Le nombre de voix recueillies par Mohamed FAKHRI	24

**Les Emilie CLOSIER et Mohamed FAKHRI sont désignés à l'unanimité
Représentants au Conseil d'Administration**

L'ordre du jour étant épuisé et les désignations étant réalisées, le président du CSEe IFAC remercie l'assemblée, déclare la 1^{ère} réunion close et libère les participants.

La réunion prend fin à : 17h00

A Asnières sur Seine,
Le 21/03/2022


Le Président du CSEe IFAC
D. SINÈS

PJ :

- *Note de Précision Prime Inflation*
- *PPT de présentation*
- *Les Memos*
- *Les subventions*